

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE

NOUVELLE-ÉCOSSE

POINTS SAILLANTS 2024 - 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle



RÉSUMÉ

Après avoir enregistré une croissance en 2022, le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse a connu une légère contraction en 2023. La nouvelle hausse au sein du segment non résidentiel n'a pas suffi à compenser la baisse de l'activité dans le segment résidentiel.

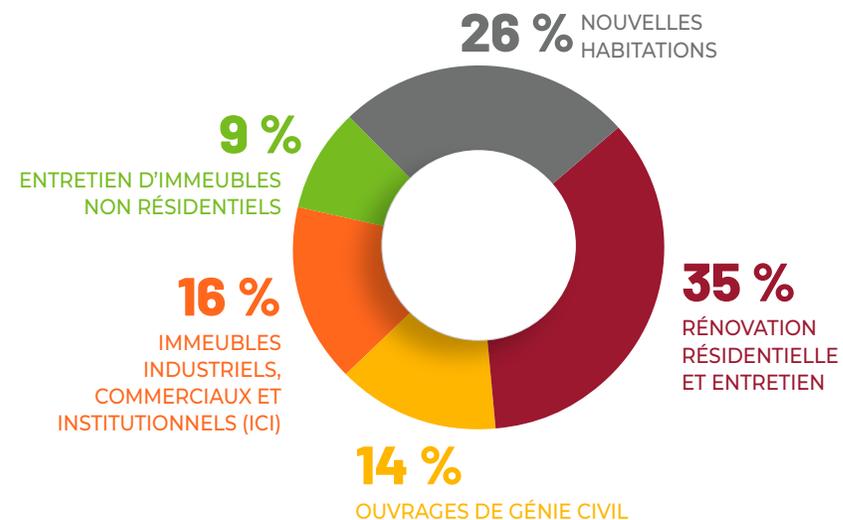
Les investissements au sein du marché du logement de la province ont reculé par rapport à leur sommet de 2022, la hausse des taux d'intérêt ayant refroidi la demande, même forte, créée par l'afflux de personnes au statut de résidence permanente et non permanente dans la province. Les investissements devraient à nouveau diminuer en 2024, dans le cadre d'une nouvelle contraction des mises en chantier. Les conditions du marché du travail devraient s'affaiblir pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction de maisons unifamiliales de faible hauteur, mais les difficultés en matière de recrutement devraient persister pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction d'immeubles d'habitation de grande hauteur. En 2025 et au-delà, les investissements résidentiels renoueront avec la croissance grâce à la reprise des mises en chantier et à la forte croissance de l'activité de rénovation.

Les investissements au sein du segment non résidentiel devraient quant à eux continuer d'augmenter et atteindre un pic en 2025, la production étant forte à la fois dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil et dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Cependant, conformément aux calendriers des grands projets actuels, les niveaux d'investissement diminueront en 2030, à mesure que les projets prendront fin. Si le secteur peine à maintenir le rythme de recrutement de travailleurs supplémentaires pour l'établissement de nouvelles capacités et le remplacement des travailleurs qui partiront à la retraite au cours des prochaines années, les difficultés de recrutement pourraient s'étendre au-delà du pic prévu en 2025.

La hausse de la demande au cours de la période de prévision nécessitera une augmentation de la main-d'œuvre provinciale dans le secteur de la construction de l'ordre de 2 400 travailleurs. D'ici 2032, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 10 600 travailleurs supplémentaires pour faire face aux demandes d'expansion et de remplacement, car on estime que 8 200 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Répartition de l'emploi en construction en 2023, Nouvelle-Écosse



Perspectives sur 10 ans relatives à la main-d'œuvre, Nouvelle-Écosse



TAUX DE CHOMAGE MOYEN

8,3 %

POINTS SAILLANTS

- D'ici 2025, l'emploi non résidentiel devrait augmenter de 15 % par rapport aux niveaux de 2023.
- La croissance de l'emploi est prévue pour la construction résidentielle (+2 %) et non résidentielle (+8 %) jusqu'en 2033.
- Les faibles taux d'inoccupation des logements locatifs contribueront à soutenir la demande de mises en chantier d'unités à multiples logements pendant la majeure partie de la période de prévision.
- Le marché pour la plupart des métiers et professions des segments résidentiel et non résidentiel reste tendu à court terme, et devrait se modérer au cours des années suivantes.
- Les départs à la retraite prévus et l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la construction laissent ce secteur avec un déficit d'embauche de 10 600 travailleurs d'ici 2033.



PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN NOUVELLE-ÉCOSSE

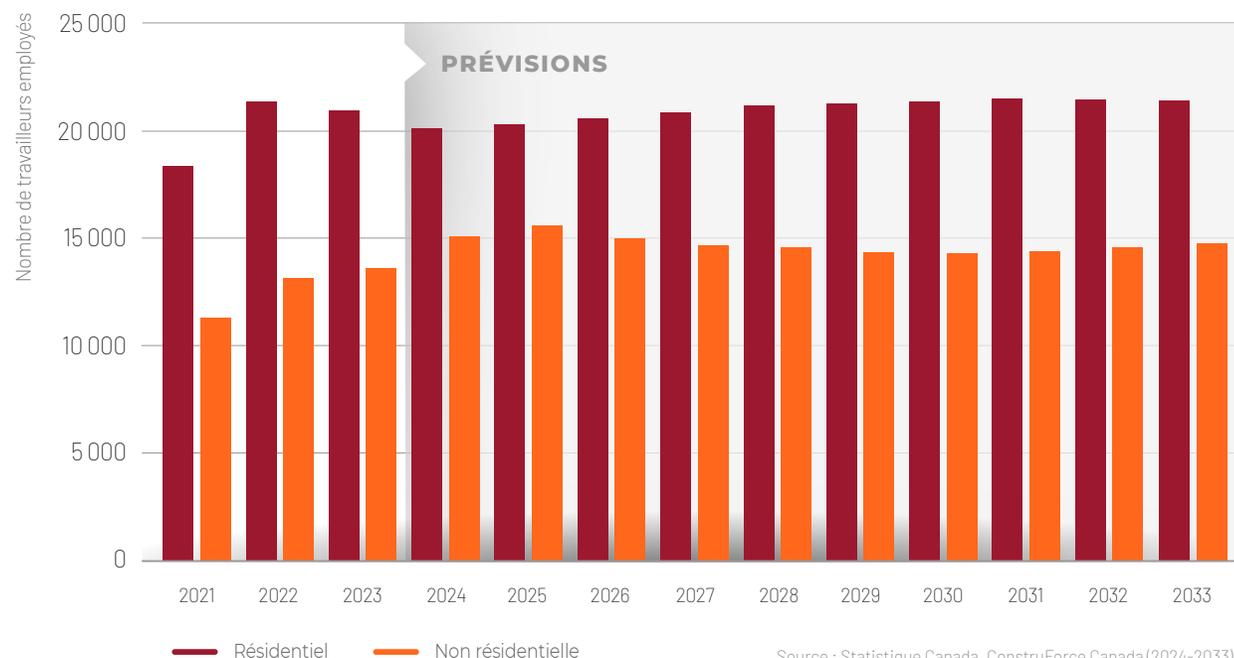
Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse a enregistré un pic dans ses segments résidentiel et non résidentiel en 2022. Les volumes de construction ont diminué en 2023, les niveaux d'investissement résidentiels ayant baissé en raison de la hausse des taux d'intérêt et des préoccupations des consommateurs quant à l'accessibilité. En revanche, le segment non résidentiel a connu une forte croissance soutenue par les investissements du secteur public ainsi que par la croissance des projets miniers, des projets d'installations de traitement des eaux usées et des projets de parcs éoliens.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel en Nouvelle-Écosse s'est ralentie depuis 2021, année où l'économie s'est fortement redressée après les effets de la pandémie de COVID-19. L'économie a progressé de 2,6 % en 2022 et s'est légèrement contractée à 2,4 % en 2023. Ces résultats s'expliquent par la rapidité des dépenses de consommation et des dépenses résidentielles, ainsi que par l'afflux de résidents d'autres provinces à la recherche d'une plus grande accessibilité. Les perspectives à court terme prévoient que la croissance restera supérieure à 2 %. Même si les ménages restreignent leurs dépenses, le gouvernement provincial devrait maintenir des niveaux élevés d'investissement dans les infrastructures. Au cours des dernières années de la période de prévision, la croissance devrait diminuer à environ 1,5 %, principalement en raison de l'évolution de la structure d'âge de la population de la province.

Les investissements dans le secteur de la construction résidentielle devraient à nouveau se contracter en 2024. La forte réduction des mises en chantier de maisons unifamiliales sera quelque peu compensée par des niveaux élevés de construction d'unités multifamiliales. Lorsque les tensions sur les taux d'intérêt s'atténueront au cours des dernières années de la période, la construction de logements neufs renouera avec la croissance et se maintiendra à des niveaux élevés jusqu'à la fin de la décennie. L'activité de rénovation devrait également augmenter au cours de la période de prévision, à mesure que les taux d'intérêt se stabiliseront et que les revenus s'ajusteront.

L'activité de construction non résidentielle connaît une forte tendance à la hausse depuis 2020. Dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil, cette tendance est due à l'augmentation des investissements du secteur public dans les routes, les autoroutes et les ponts, ainsi qu'à la forte croissance des projets miniers, des projets de traitement des eaux usées et des projets de parcs éoliens. Dans un même temps, la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) a été soutenue par la forte croissance des bâtiments institutionnels, en particulier des hôpitaux et des écoles. Les niveaux d'investissement devraient atteindre un pic en 2025, comme bon nombre de ces projets se poursuivront et seront complétés par le projet de nettoyage de Boat Harbour, le projet d'hydrogène et d'ammoniac vert

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Nouvelle-Écosse



d'EverWind (phase 1) et l'expansion d'une mine d'or. En fonction des demandes actuellement connues, un cycle de baisse est prévu après 2026 et jusqu'en 2030, lorsque ces projets passeront le pic d'activité et atteindront leur conclusion.

Comme le montre la figure 1, ces tendances combinées entraîneront une augmentation de l'emploi de l'ordre de 8 % dans le segment non résidentiel par rapport aux niveaux de 2023. Dans un même temps, au sein du secteur résidentiel, l'emploi augmentera de 2 % en raison de la croissance combinée des activités de rénovation et de maintenance, qui compensera la baisse importante de l'emploi lié aux nouveaux logements.

Le secteur devra recruter 10 600 travailleurs au cours de la période de prévision, en grande partie en raison des 8 200 départs à la retraite anticipés. Si le recrutement de nouvelles personnes arrivantes au sein de la population locale devrait compenser partiellement l'incidence des départs à la retraite sur la main-d'œuvre, ces nouveaux travailleurs ne possèdent pas les compétences et l'expérience des personnes qui partent à la retraite, ce qui pourrait aggraver d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

Comme la plupart des provinces, la Nouvelle-Écosse assiste à une évolution de la structure d'âge de sa population.

La figure 2 montre que la part des personnes âgées de 15 à 24 ans qui sont sur le point d'entrer dans la population active de la province représentait 12 % de la population en 2023. Cette part devrait tomber à 11 % d'ici 2033. Au cours de la même période, toutefois, la part de la population âgée de plus de 65 ans, dont la majorité est retraitée, devrait passer de 22 % à 23 %.

Cette tendance posera des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre à l'avenir. Dans les dix prochaines années, tous les secteurs entreront en compétition pour attirer un nombre relativement réduit de jeunes.

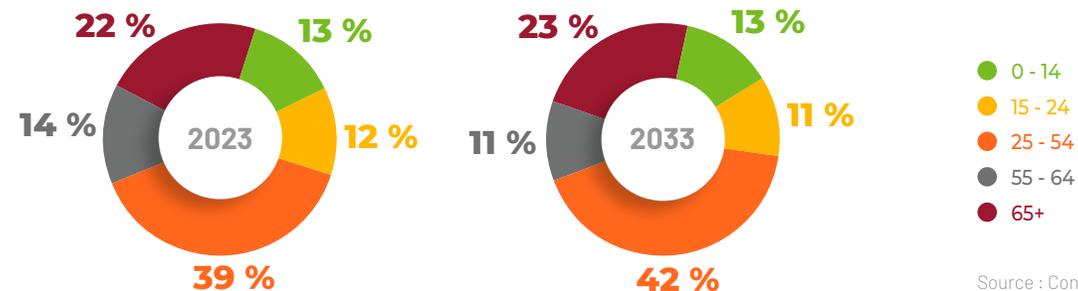
Dans un même temps, la Nouvelle-Écosse est confrontée au défi supplémentaire du vieillissement de sa population. Le taux naturel de croissance démographique* de la province est négatif depuis 2013, et la tendance est à la baisse.

Par conséquent, la migration interprovinciale est devenue une source de croissance démographique clé pour la province. Les niveaux ont atteint un pic en 2023, lorsque la province a connu un afflux important de personnes au statut de résidence permanente et non permanente. Dans ce dernier groupe, beaucoup sont des personnes étudiantes qui pourraient choisir d'obtenir leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme.

Bien qu'il soit peu probable que ces taux de croissance se maintiennent, la Nouvelle-Écosse bénéficiera également de l'augmentation des cibles du gouvernement fédéral en matière d'immigration pour 2024 et 2025. En outre, comme de nombreuses personnes immigrantes arrivent dans la province alors qu'elles sont dans la force de l'âge pour travailler et avoir des enfants, le taux naturel de croissance de la population devrait bénéficier d'une certaine pression à la hausse. La population immigrante est de plus en plus essentielle pour soutenir la croissance du principal groupe d'âge actif de la province, soit les personnes de 25 à 54 ans. Elle pourrait d'ailleurs contribuer à atténuer les pressions sur le marché du travail au cours de la décennie.

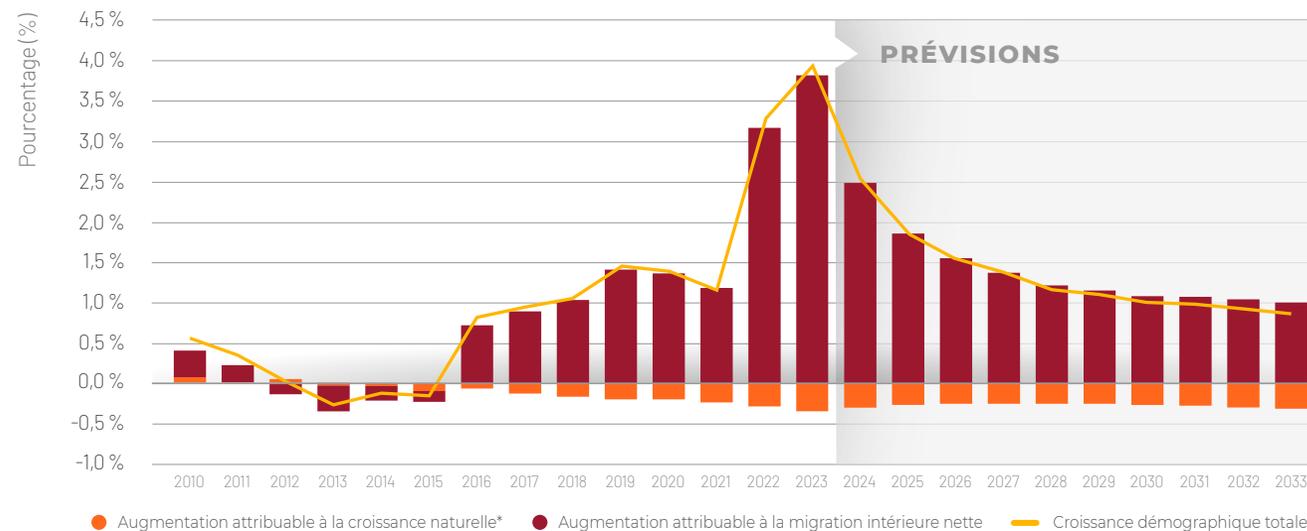
La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique en Nouvelle-Écosse au cours de la période de prévision.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Nouvelle-Écosse



Source : Construforce Canada

Figure 3 : Sources de croissance démographique (%), Nouvelle-Écosse



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de ConstrForce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². En Nouvelle-Écosse, il existe des classements pour 18 métiers et professions dans le secteur résidentiel et pour 26 métiers et professions dans le secteur non résidentiel.

¹ Les **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** sont mesurées en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les mises en chantier entament la période de prévision sur une tendance négative. Après avoir atteint un sommet d'un peu moins de 6 000 unités en 2021, les niveaux de mises en chantier se sont contractés dans le cadre de la hausse des taux d'intérêt à la fin de 2022 et tout au long de 2023. Les contractions ont été particulièrement marquées dans le segment des maisons unifamiliales, qui tendent à être plus chères que les unités à multiples logements. Par conséquent, la part des maisons unifamiliales dans le total des mises en chantier de la province s'est contractée.

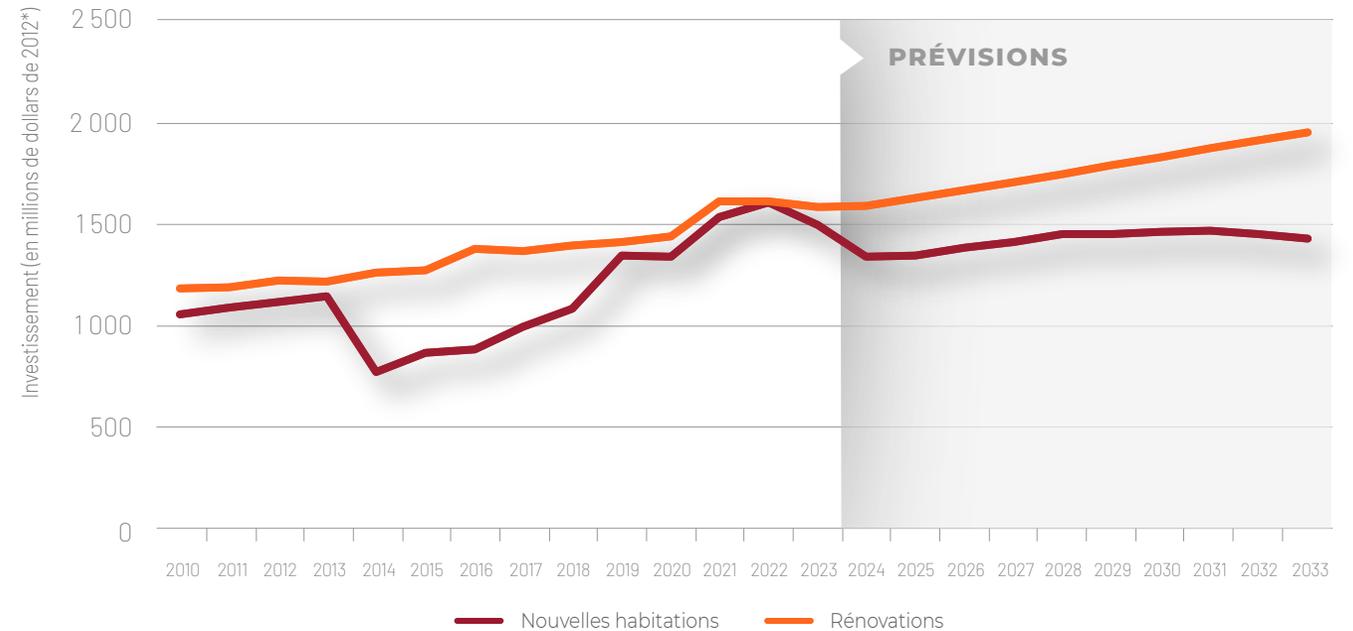
Les perspectives en matière d'investissements résidentiels prévoient une contraction en 2024, les mises en chantier diminuant à nouveau. Les investissements devraient reprendre leur croissance après 2025 et rester à un niveau élevé jusqu'en 2031. Les maisons unifamiliales connaîtront la croissance la plus forte au cours de cette période et atteindront un pic en 2031. Quant aux mises en chantier d'unités à multiples logements, elles se maintiendront à un niveau élevé jusqu'en 2028 avant de se contracter jusqu'à la fin de la décennie. Ces prévisions sont soutenues par des taux d'inoccupation des logements locatifs historiquement bas dans certaines zones urbaines, ainsi que par un afflux de personnes au statut de résidence permanente et temporaire, dont beaucoup choisissent de louer avant d'acheter.

Enfin, l'activité de rénovation devrait augmenter au cours de la période de prévision, à mesure que les taux d'intérêt se stabiliseront et que les revenus s'ajusteront.

La figure 4 montre les tendances anticipées des investissements en rénovation et en logements neufs pour la construction résidentielle.

L'emploi dans le segment de la construction résidentielle a bondi de 16 % en 2022, le secteur étant confronté à une croissance importante de l'activité de rénovation et de construction de nouveaux logements. L'emploi a légèrement reculé en 2023 et devrait continuer à reculer, compte tenu de la baisse de l'activité de construction de logements neufs et de rénovation. Une période de croissance suivra, la demande renouvelée de projets de rénovation et de construction de logements neufs faisant grimper l'emploi au sein du secteur. Même si l'emploi lié aux nouveaux logements augmentera fortement entre 2024 et 2028, il n'atteindra pas les niveaux de 2023 et se contractera de 11 % au cours de la période de prévision.

Figure 4 : Investissement dans la construction résidentielle, Nouvelle-Écosse



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstrForce Canada (2024-2033)

Malgré ce recul, l'emploi global augmentera grâce aux emplois supplémentaires liés à la rénovation et à la maintenance, qui progresseront respectivement de 11 % et de 14 % au cours de la période de prévision. D'ici 2033 et après avoir atteint un pic prévu en 2031, l'emploi global devrait être supérieur de 2 % aux niveaux enregistrés en 2023.

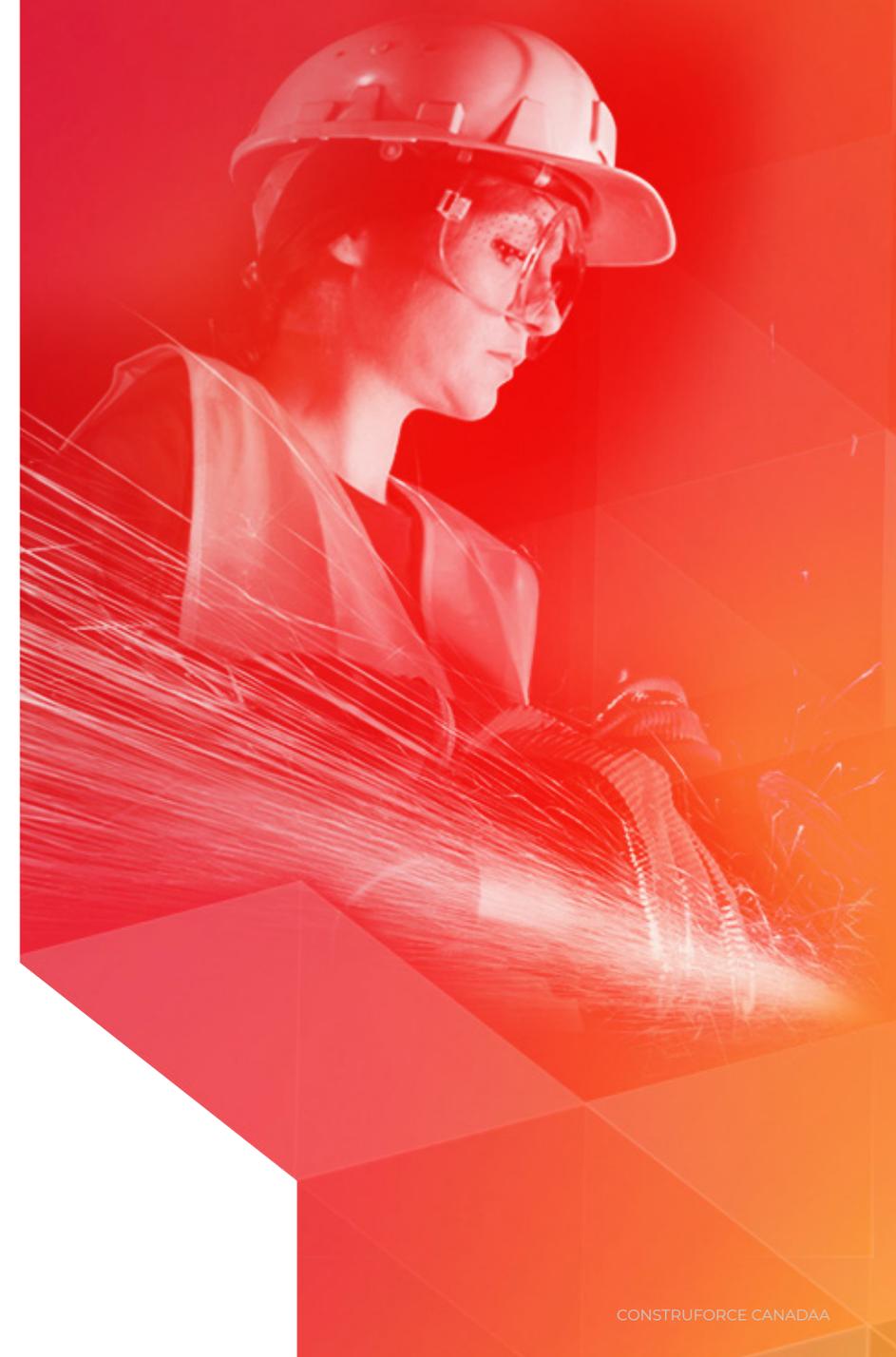
Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Cette analyse présente un scénario tendanciel. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par secteur en Nouvelle-Écosse

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur résidentiel	-2 %	3 %	1 %
Nouvelles habitations	-8 %	2 %	-5 %
Rénovations	2 %	4 %	5 %
Entretien	5 %	4 %	5 %

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)



Classements résidentiels, risques et mobilité

Comme le montre le tableau 2, bien que les mises en chantier se soient contractées en 2022 et en 2023, les conditions du marché du travail ont été serrées pour la plupart des métiers et professions en Nouvelle-Écosse.

De nouvelles contractions des mises en chantier sont prévues en 2024, les pertes les plus importantes concernant les maisons unifamiliales. Par conséquent, les conditions du marché du travail devraient

s'affaiblir pour les métiers et les professions concentrés dans la construction de maisons unifamiliales de faible hauteur, mais les difficultés en matière de recrutement devraient persister pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction d'immeubles d'habitation de grande hauteur.

La croissance reprendra en 2025 et entraînera de nouveaux défis en matière de recrutement pour plusieurs métiers et professions.

Les marchés du travail devraient revenir à l'équilibre après 2026, la demande de maisons unifamiliales à forte intensité de main-d'œuvre se ralentissant jusqu'à la fin de la période de prévision.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3

La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4

Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5

Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 2 : Classement des marchés résidentiels en Nouvelle-Écosse

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Briqueleurs-maçons	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et renovateurs en construction domiciliaire	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

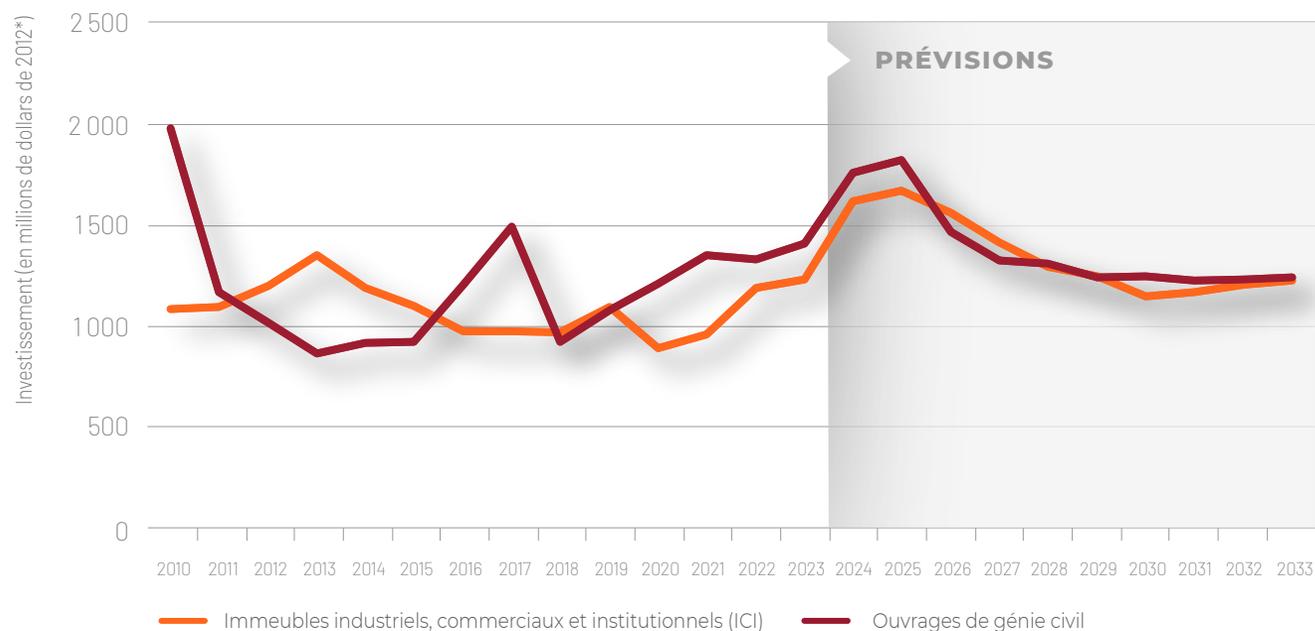
Le secteur non résidentiel de la province entame la période de prévision sur une tendance positive forte.

La figure 5 montre que les niveaux d'investissement ont augmenté régulièrement, et dans certains cas de manière spectaculaire, depuis 2020. Cette tendance est due à la croissance des deux segments. Les ouvrages de génie civil ont été soutenus par les investissements du secteur public dans les routes, les autoroutes et les ponts, ainsi que dans les projets miniers, les projets de traitement des eaux usées et les projets de parcs éoliens, tandis que le segment de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI) a été soutenu par une forte croissance en matière de bâtiments institutionnels, en particulier en ce qui a trait aux hôpitaux et aux écoles.

Sur la base des calendriers des grands projets connus, les perspectives prévoient que les niveaux d'investissement atteindront un pic important en 2025, après quoi ils diminueront jusqu'en 2030 avant de croître à nouveau de manière modeste au cours des dernières années de la période de prévision. En ce qui concerne la construction d'ouvrages de génie civil, le solide plan d'investissement en capital du gouvernement provincial maintiendra les investissements à un niveau élevé. Cette croissance sera soutenue par le début des travaux dans le cadre de projets clés de parcs éoliens et de mines d'or, ainsi que par le nettoyage de Boat Harbour et la phase 1 du projet d'hydrogène et d'ammoniac vert d'EverWind. L'achèvement d'un grand nombre de ces projets ralentira les investissements jusqu'en 2030.

En ce qui a trait aux bâtiments ICI, la croissance sera alimentée par plusieurs des projets susmentionnés, ainsi que par des travaux à l'aéroport d'Halifax, le projet Cooke Aquaculture, le QEII Health Sciences Centre et le projet de réaménagement des soins de santé de la municipalité régionale du Cap-Breton. Comme dans le cas du secteur du génie civil, la conclusion de ces projets entraînera un cycle baissier jusqu'en 2030.

Figure 5 : Investissement dans la construction non résidentielle, Nouvelle-Écosse



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

En particulier, plusieurs projets majeurs n'ont pas encore fait l'objet de décisions d'investissement définitives, y compris la phase 2 du projet d'EverWind et l'ajout d'un deuxième projet d'hydrogène et d'ammoniac vert. Ces projets n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

En raison de ces tendances, en 2033, l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle devrait être inférieur de 8 % aux niveaux atteints en 2023. L'emploi devrait plafonner en 2025, soit une augmentation de 15 % par rapport aux niveaux de 2023, lorsque des projets clés dans les domaines de la santé, de l'éducation, du génie civil et de l'infrastructure atteindront leur pic.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

L'emploi lié aux ouvrages de génie civil augmentera de 15 % d'ici 2025 et ralentira par la suite, au fur et à mesure que les grands projets actuellement connus prendront fin. Au cours de la période de prévision, l'emploi diminuera de 12 % par rapport aux niveaux de 2023.

L'emploi dans le secteur de la construction de bâtiments ICI devrait augmenter de 18 % d'ici 2025 avant de ralentir au fur et à mesure que les grands projets actuels prendront fin. Contrairement au secteur du génie civil, cependant, l'emploi dans le secteur de la construction de bâtiments ICI continue de croître; d'ici à 2033, il augmentera de 10 % par rapport aux niveaux de 2023.

En outre, l'emploi lié à la maintenance devrait augmenter de 36 % au cours de la période de prévision.

Tableau 3 : Évolution de l'emploi non résidentiel par secteur en Nouvelle-Écosse

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur non résidentiel	10 %	-4 %	3 %
Immeubles industriels	18 %	-22 %	8 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	17 %	-6 %	2 %
Génie industriel lourd	-1 %	-13 %	-9 %
Autres projets de génie civil	16 %	6 %	6 %
Routes et ponts	-6 %	-17 %	-1 %
Entretien non-résidentiel	14 %	11 %	7 %

Source : Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

Classements non résidentiels, risques et mobilité

Comme le montre le tableau 4, les marchés du travail pour la plupart des métiers et des professions ont été serrés en 2023, alors que le nombre de projets en cours de construction et planifiés a continué d'augmenter.

La demande devrait se resserrer encore plus en 2024, sous l'effet de projets nouveaux et en cours dans le secteur de la santé et du lancement du projet d'hydrogène (phase 1) d'EverWind. En raison de l'augmentation de la demande en 2025, on s'attend à d'importants défis en matière de recrutement dans la plupart des métiers et des professions.

Les marchés devraient revenir à des conditions plus équilibrées en 2026, à mesure que certains projets prendront fin.

Si le secteur peine à maintenir le rythme de recrutement de travailleurs supplémentaires pour l'établissement de nouvelles capacités et le remplacement des travailleurs qui partiront à la retraite au cours des deux prochaines années, les conditions pourraient encore se resserrer au-delà de 2025.

Tableau 4 : Classement des marchés non résidentiels en Nouvelle-Écosse

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Chaudronniers	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	5	5	3	2	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	4	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	4	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	5	4	4	3	3	2	2	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Calorifugeurs	3	5	4	3	3	3	2	2	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	5	4	3	3	3	2	2	3	3	3
Plombiers	4	4	4	4	3	2	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	5	5	3	2	2	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

La main-d'œuvre disponible

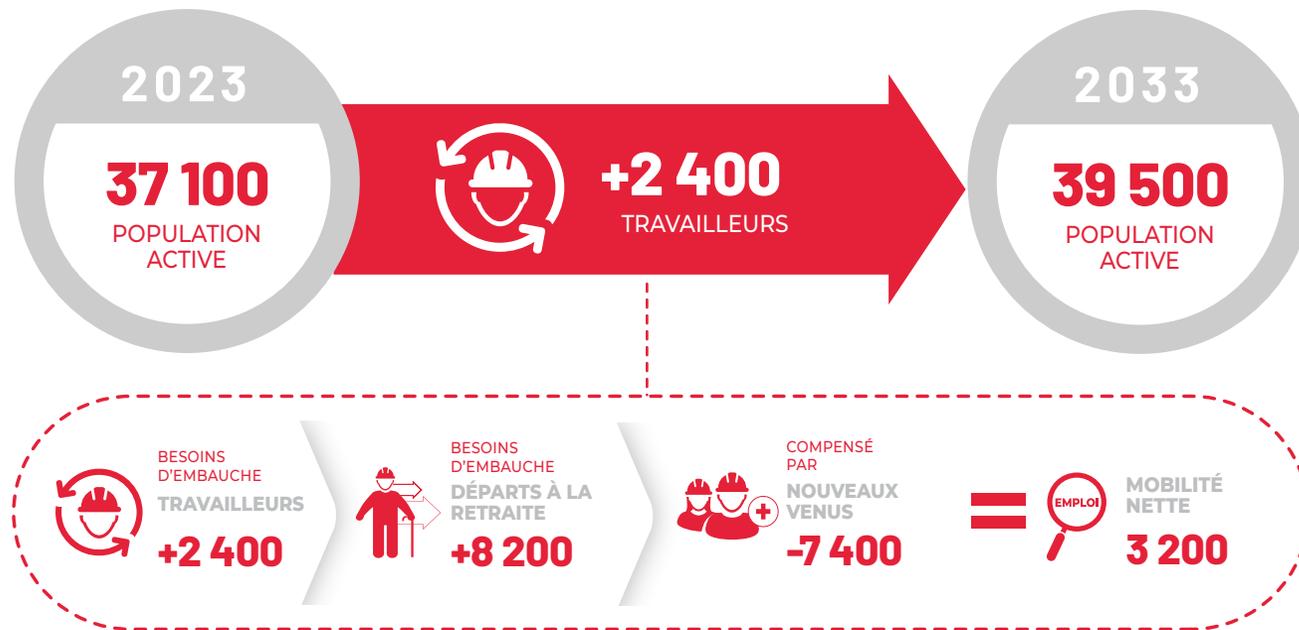
Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse devra recruter 10 600 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre le rythme de la croissance de la main-d'œuvre et remplacer environ 8 200 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 22 % de la main-d'œuvre actuelle.

Une grande partie de ces besoins en matière d'embauche pourrait être satisfaite par l'injection d'environ 7 400 nouvelles personnes entrant sur le marché du travail de moins de 30 ans issues de la population locale, ce qui laisserait un manque à combler d'environ 3 200 travailleurs qu'il faudra recruter en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Nouvelle-Écosse



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

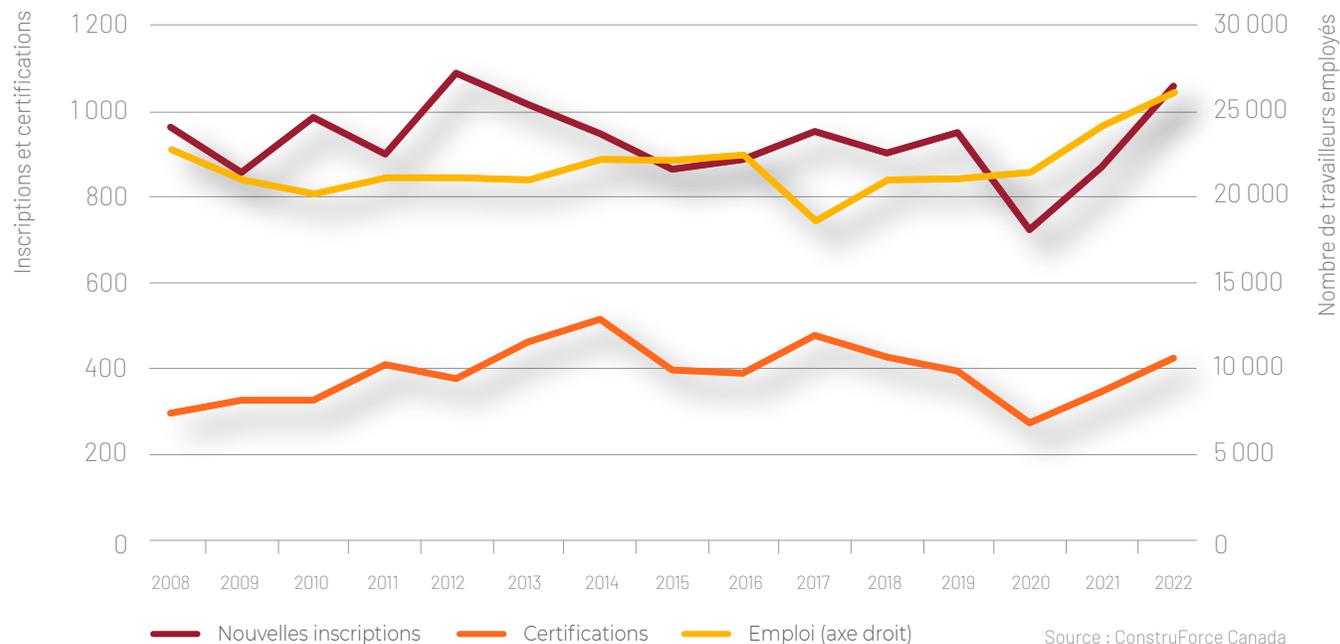
Diversification de la main-d'œuvre

Apprentissage

L'apprentissage est une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur de la construction. Avant la pandémie, les nouvelles inscriptions dans les 20 principaux programmes de formation professionnelle de la Nouvelle-Écosse avaient commencé à se redresser, après plusieurs années de déclin. Malgré cela, les nouvelles inscriptions en 2019 ont été inférieures d'environ 4 % à celles de 2010. Le nombre d'achèvements de programme d'apprentissage a augmenté au cours de la dernière décennie, ce qui peut être attribué à l'augmentation de l'activité de construction et du nombre d'heures offertes aux apprentis pour leur permettre de terminer leur programme. Cependant, les nouvelles inscriptions ont diminué plus rapidement que l'emploi dans les métiers, ce qui pose le risque d'un nombre insuffisant de personnes de métier nouvellement certifiées pour répondre aux besoins en main-d'œuvre à long terme. (Voir la figure 7)

La pandémie a entraîné d'importants défis pour le système d'apprentissage de la Nouvelle-Écosse, contribuant à la baisse du nombre de nouvelles inscriptions et d'achèvements à l'échelle provinciale en 2020. En 2022, la province a connu une reprise substantielle des nouvelles inscriptions, qui ont atteint des taux inégalés depuis 2012. Certains métiers, notamment ceux de charpentier, de monteur-ajusteur métallurgiste et de mécanicien en réfrigération et en climatisation, ont enregistré un nombre record de nouvelles inscriptions en 2022. Les achèvements de programme ont également retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie en 2022.

Figure 7 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Nouvelle-Écosse



Source : Construforce Canada

Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas fournir le nombre de nouvelles personnes de métier requises d'ici 2033. Les métiers de ce groupe comprennent ceux de conducteur de grue mobile, de couvreur, de charpentier, de soudeur, d'électricien en construction, de chaudronnier, de technicien d'équipement lourd et de mécanicien industriel.

« La pandémie a entraîné d'importants défis pour le système d'apprentissage de la Nouvelle-Écosse, contribuant à la baisse du nombre de nouvelles inscriptions et d'achèvements à l'échelle provinciale en 2020. En 2022, la province a connu une reprise substantielle des nouvelles inscriptions, qui ont atteint des taux inégalés depuis 2012 ».

Tableau 5 : Estimation de la demande de certification en construction et prévisions d'achèvement par métier, de 2024 à 2033³

MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs	MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Conducteur de grue mobile	159	5	●	Tôlier	80	114	●
Couvreur	127	16	●	Électricien industriel	107	207	●
Charpentier-menuisier	1 258	390	●	Mécanicien en réfrigération et en climatisation	197	400	●
Soudeur	110	61	●	Calorifugeur (chaleur et froid)	41	89	●
Électricien de construction	1 078	683	●	Mécanicien en protection-incendie	9	33	●
Chaudronnier	68	46	●	Assembleur de charpentes métalliques (ajusteur)	27	124	●
Technicien d'équipement lourd	69	47	●	Monteur d'installations au gaz	2	21	●
Mécanicien industriel (mécanicien de chantier)	30	21	●	Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	3	32	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	51	45	●				
Briqueteur-maçon	95	84	●				
Plombier	507	514	●				
Technicien de lignes électriques	43	53	●				

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : ConstruForce Canada

³ Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2023.

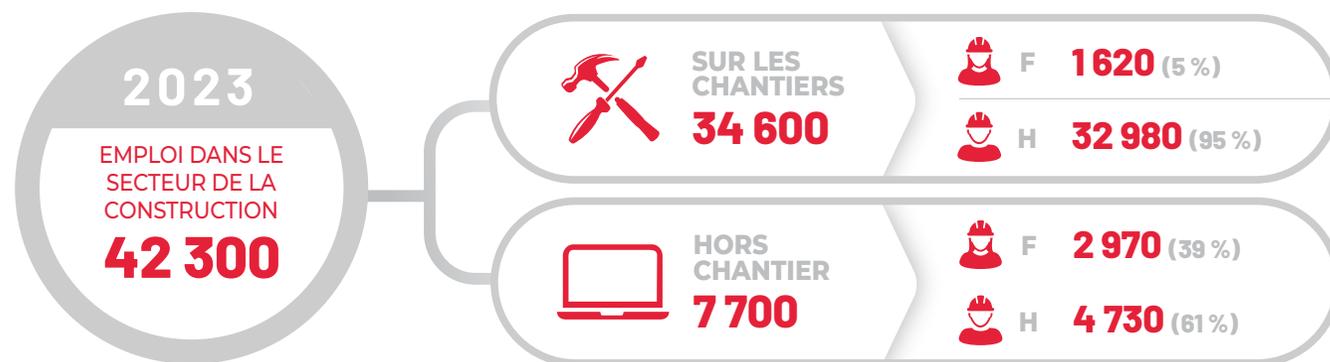
Groupes de travailleurs sous-représentés

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Alors que la génération des baby-boomers commencera à prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs sera intense. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction en Nouvelle-Écosse employait environ 4 600 femmes, dont 35 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 65 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 34 600 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes ne représentent que 5 % (voir la figure 8).

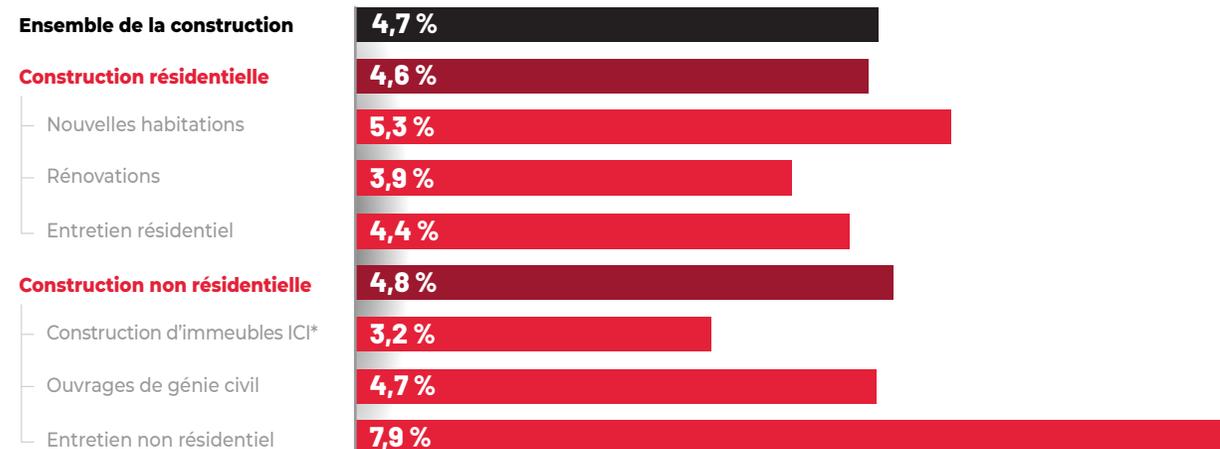
Les femmes de métier en Nouvelle-Écosse, dont le nombre est estimé à 1 620, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction dans la province, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (4,8 %) dans le segment de la construction non résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans la construction non résidentielle de maintenance que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 7,9 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (22 % de toutes les femmes de métier), conductrices d'équipement lourd (14 %), gestionnaires en construction (13 %), entrepreneuses et superviseuses (12 %) et charpentières (9 %).

Figure 8 : Emploi détaillé en construction par genre, Nouvelle-Écosse, 2023



Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 9 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Nouvelle-Écosse



*industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse. En 2021, les Autochtones représentaient environ 5 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, soit une légère baisse par rapport aux niveaux observés en 2016.⁴ Cette part est conforme à celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de la main-d'œuvre ayant presque doublé au cours de la dernière décennie, passant de 5 % en 2012 à 9 % en 2022. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10).⁵

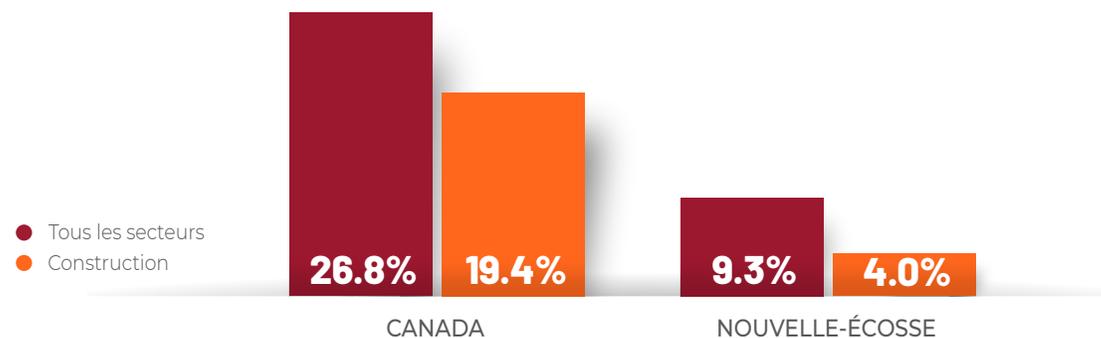
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, la province devrait accueillir 154 400 personnes au statut de résidence permanente et non permanente entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante du principal groupe en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction continue de recruter sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

Tableau 6 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction en Nouvelle-Écosse

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	1 785	31 770	33 560	5,3 %
	2021	1 780	33 935	35 725	5,0 %
Tous les secteurs	2016	24 075	441 255	465 330	5,2 %
	2021	23 785	452 515	476 290	5,0 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022, Nouvelle-Écosse



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

⁴ Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

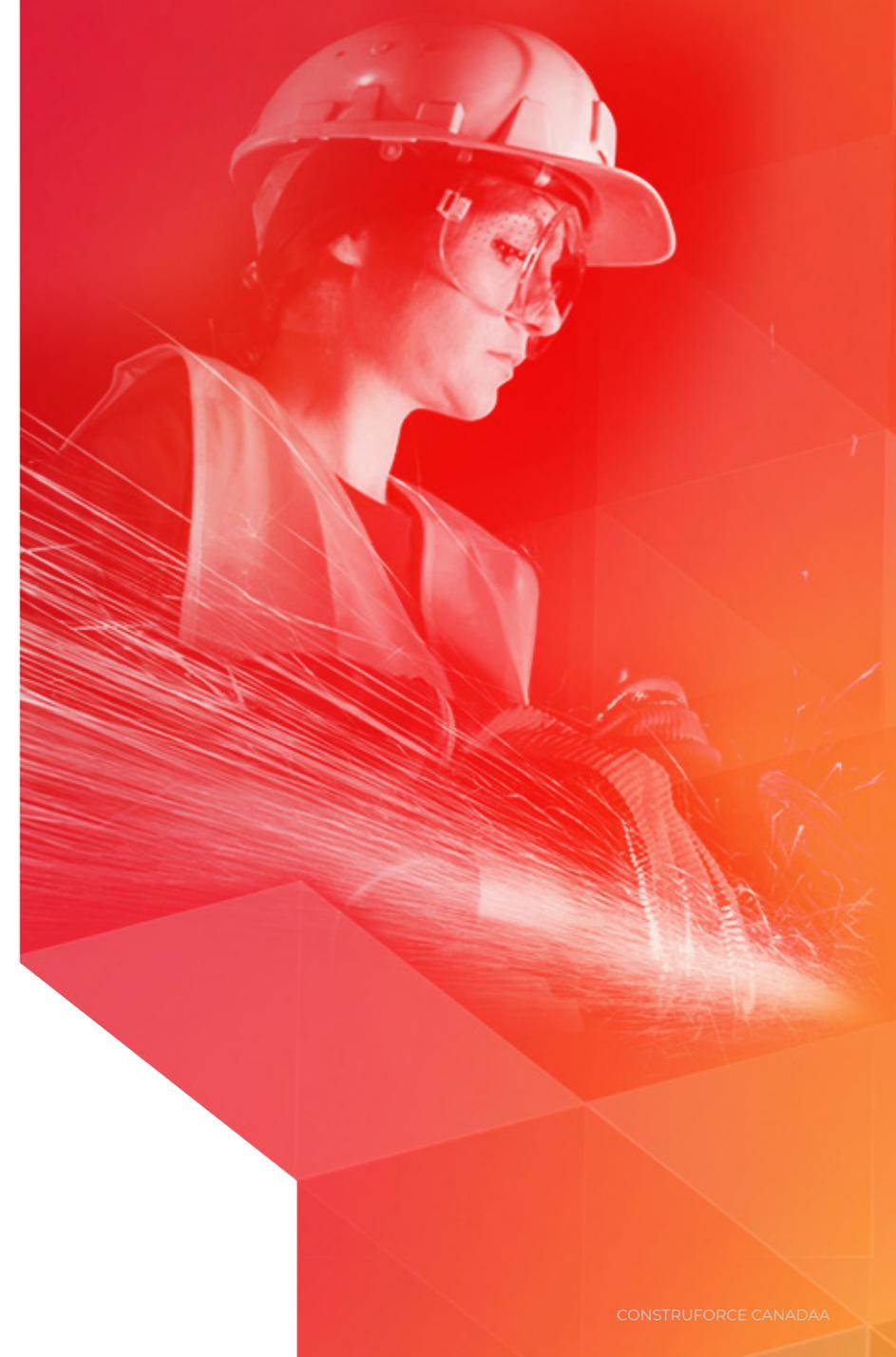
CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* pour la Nouvelle-Écosse prévoit des résultats mitigés pour les segments résidentiel et non résidentiel. À court terme, l'activité du secteur résidentiel sera limitée par les taux d'intérêt élevés et les inquiétudes des consommateurs quant à l'accessibilité au logement. Cette tendance a fait baisser les mises en chantier en 2023, et ce sera à nouveau le cas en 2024, les pertes les plus importantes étant enregistrées dans le segment des maisons unifamiliales. Après 2025, cependant, le segment renouera avec la croissance à mesure que ces pressions s'atténueront. La demande de maisons unifamiliales augmentera et restera élevée jusqu'à la fin de la période de prévision, tandis que les faibles taux d'inoccupation des logements locatifs stimuleront la demande de mises en chantier d'unités à multiples logements. L'activité en matière de rénovation devrait également connaître une forte croissance.

Les perspectives pour le segment non résidentiel prévoient que ce marché déjà solide atteindra un pic en 2025. L'activité dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil est stimulée par un solide programme provincial d'investissement en capital et par plusieurs projets majeurs comme le nettoyage de Boat Harbour et le projet d'hydrogène et d'ammoniac vert d'EverWind (phase 1). Parallèlement, la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels devrait suivre une tendance similaire, l'investissement étant soutenu en partie par des projets majeurs comme les travaux du QEII Health Sciences Centre et le réaménagement des soins de santé de la municipalité régionale du Cap-Breton. À mesure que ces projets non résidentiels clés prendront fin, les niveaux d'investissement diminueront jusqu'en 2030.

Entre-temps, un défi important plane en matière de recrutement. Pour mettre sur pied de nouvelles capacités et remplacer les travailleurs qui partent à la retraite, le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse devra attirer, former et retenir 10 600 travailleurs entre 2024 et 2033. Pour combler cette lacune, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour l'industrie, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles de l'industrie en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.



À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre

pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024